

Savarin Joseph.

Né à Montanges le 15.06.1772, fils d'André et de Claudine Marie Genolin.

Volontaire au service des armées de la République, il est en congé chez son père pour se marier.

Mariage à Montanges le 4.10.1797 avec Jeanne Françoise Genolin, née à Montanges le 1.02.1777, fille de Louis Philibert et de Jeanne Agathe Savarin.

Décédée à Trébillet le 29.08.1827.

Décès déclaré par ses neveux Jean Joseph Savarin, marchand à Châtillon et François Joseph Mermet, menuisier à Châtillon.

... devant moi, Julien Nomard Agent Municipal de la
Commune de Montanges Canton de Châtillon Dept de Ain
ceps Savarin
une prise
genolin
... pour Compromis pour Contracter Mariage, dans par
le Citoyen Joseph Savarin âgé de vingt quatre ans
Volontaire au service des armées de la République, actuellement
en Congé chez son Père, fils de André Savarin Menuisier
et de Claudine Marie Genolin son épouse tous deux domiciliés
dans la dite Municipalité de Montanges. D'autre part
La Citoyenne Jeanne Françoise Genolin âgée de vingt deux
ans, fille de Louis Philibert Genolin et de Agathe
Savarin, tous deux domiciliés dans la dite Commune de
Montanges. Lesquels futurs conjoints et leur accompagn

Crochet : 1827.08.26 / Page 203.

Testament de Joseph Savarin, menuisier à Trébillet
Je donne et lègue à Françoise Savarin, ma sœur femme
Rivollet de Chatillon la somme de 100 francs.

Je donne et lègue à Marc Savarin, mon neveu et mon filleul, fils de Jean Marie Savarin, la somme de 200 francs, soit après le décès de ma femme soit après le mien.
Je donne et lègue à Lucile Savarin, ma nièce fille de Joachim Savarin et femme de Jean Joseph Savarin, cafetier à Chatillon les deux tiers de tous les biens que je
laisserai à mon décès.

Je donne et lègue à Jeanne Françoise Genolin, ma femme l'usufruit de tous mes biens pour en jouir sa vie durant.

Je donne et lègue à François Mermet, mon neveu demeurant Chatillon toutes mes propriétés immobilières à Trébillet

Crochet : 1827.06.27 / Page 204.

Testament de Jeanne Françoise Genolin femme de Joseph Savarin, propriétaire à Trébillet.

Je donne et lègue à Jean Marie Savarin mon beau-frère à Trébillet, la somme de 300 francs

Je donne et lègue à Françoise Savarin veuve Mermet de Montanges, ma belle-sœur la somme de 100 francs.

Je nomme et institue pour héritier général et universel Joseph Savarin, mon mari